SAISON 2024-2025



lité : Française / Uni formation est demai léphone :	Mutation départementale on Européenne / Autre ndée pour les licences FFVB
Compét'Lib Loisir Donale Consir Co	Mutation départementale on Européenne / Autre ndée pour les licences FFVB
itté: Française / Uninformation est demaniléphone:	Mutation départementale on Européenne / Autre ndée pour les licences FFVB
ité: Française / Uni	départementale départementale dispartementale dispartemental
: lité : Française / Uni nformation est deman léphone :	départementale départementale dispartementale dispartemental
: lité : Française / Uni nformation est deman léphone :	départementale départementale dispartementale dispartemental
lité : Française / Uni formation est demai léphone :	ion Européenne / Autre ndée pour les licences FFVB
lité : Française / Uni formation est demai léphone :	ion Européenne / Autre ndée pour les licences FFVB
lité : Française / Uni nformation est deman léphone :	ion Européenne / Autre ndée pour les licences FFVB
nformation est demar	ndée pour les licences FFVB
léphone :	
	 nts (disponibles sur le site) et lu les
ur et de la charte parer	
Signature :	(pour les adhérents mineurs
le VB@LL. lieux d'entraînement o enfant sera conduit pai route, le club dégage s	u de rendez-vous pour les r son entraîneur, des parents et
gnature :	
, l'e la i cci	; l'enfant sera conduit pa la route, le club dégage s

SAISON 2024-2025



CERTIFICAT MEDICAL

Pour les personnes déjà licenciés à la FFV : un certificat médical est valable 3 ans. Si votre certificat médical date de moins de 3 ans alors vous pouvez répondre au questionnaire de santé « fiche QS Sport ». Si vous répondez non à toutes les questions, vous pouvez cocher sur votre fiche FFV que vous avez répondu négativement à l'ensemble des questions du QS sport et vous n'avez pas besoin d'un nouveau certificat médical.

Pour les personnes qui n'étaient pas licenciés à la FFV l'an passé : un certificat médical établit par un médecin est obligatoire.

Pour les jeunes joueurs de M7 à M21 : nous conseillons à tous les jeunes de refaire un certificat médical avec simple surclassement tous les ans. Ceci afin de pouvoir intégrer la catégorie du dessus à n'importe quel moment de l'année.

MUTATIONS

Si vous étiez licenciés dans un autre groupement sportif (club) l'an passé, il y a des frais de mutation à payer à la FFVB.

Merci d'établir un chèque à l'odre de Vb@ll du montant correspondant :

Mutation Nationale (N3) = 243,50 euros

Mutation Régionale (départementale, régionale et pré-nationale) = 123 euros

ASSURANCE

Les clubs sont tenus par la loi sur les groupements sportifs (articles 37 et 38 de la loi du 16 juillet 1984) d'informer leurs licenciés de l'intérêt qu'ils ont à souscrire une assurance complémentaire de Prévoyance les garantissant en cas de dommages corporels et de tenir à leur disposition des formules de garanties complémentaires. Pour répondre à ses obligations, une notice d'information sur le contrat d'assurance souscrit par la FFVB ainsi qu'une note sur des formules de garanties complémentaires vous sera remise avec votre licence par VB@LL.

INFORMATION SUR LES BULLETINS D'ADHESION

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, merci de vous adresser aux coordonnées indiquées en bas de page.

INFORMATION POUR DIFFUSION SUR INTERNET

VB@LL diffuse sur son site (www.vball-leclub.org), sur sa page Facebook (https://www.instagram.com/vball.leclub/) des informations et des photographies pouvant contenir votre nom, votre prénom, votre date de naissance et votre image. Vous pouvez vous opposer à une telle diffusion. Pour que nous puissions prendre en compte votre refus, merci de vous adresser aux coordonnées indiquées en bas de page.

Attention: en l'absence de notification de votre part dans un délai de 1 mois à compter de la réception de la présente information (date paraissant sur la fiche d'inscription), votre accord sera réputé acquis. Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, à tout moment, de votre souhait de faire cesser la diffusion de vos données sur Internet. Pour exercer vos droits d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (articles 34 et suivant de la loi du 6 janvier 1978), merci de vous adresser aux coordonnées indiquées en bas de page.

Pour toute correspondance: VB@LL - Maison des Sociétés, boîte n°17 - Square Grimma - 69 500 Bron - 06.10.51.53.34 - contact@vball-leclub.org

VOLLEY BRON LYON LUMIERE SAISON 2024-2025



Vous êtes **imposables**: vous avez la possibilité de faire un **don financier** auprès de **VBALL** qui sera déduit à 66 % de vos impôts. En augmentant de 50 € votre cotisation, vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 52,80 €. **Cela ne vous coutera donc rien**. Merci de votre contribution et de votre aide (un reçu fiscal vous sera délivré).

TARIFS 2024/2025 (Adhésion + Cotisation au Club)

Adhésion annuelle VB@LL Obligatoire = 30 euros pour tous (incluse dans les prix mentionnés ci-dessous).

	Hors dons	Avec dons
M18 M21 et Seniors	260 €	310 €
(2009 et antérieurement)		
M13 et M15	210€	260 €
(de 2010 à 2013)		
M7, M9 et M11	190 €	240 €
(2014 et ultérieurement)		
CompetLib /	190 €	240 €
Championnat loisirs		
(uniquement pour les		
majeurs)		
Loisirs (uniquement pour	170 €	220€
les majeurs)		

Pour les M7 M9 et M11, un t-shirt est compris dans le prix de l'inscription. Pour les autres licences COMPETITION, une tenue de match vous sera donnée en début d'année et sera à restituer en fin de saison.

*Réductions applicables sur le montant de la cotisation de base hors dons :

Étudiants: 10% sur le tarif Seniors / M21.

Merci de joindre une <u>photocopie recto-verso de votre carte d'étudiant</u>. **Pass'région**: Déduction de 30 euros du montant de la cotisation.

Merci de joindre une <u>photocopie recto-verso de votre carte Passrégion</u>.

<u>Attention</u>: la carte Passrégion n'offre cette réduction qu'une seule fois par année scolaire. Si vous l'avez déjà utilisée pour une autre activité, la réduction ne s'appliquera pas et nous vous demanderons de payer les 30 euros supplémentaires. **COUPON SPORT**: réduction de 15 euros offert par la Ville de Bron aux jeunes Brondillants.